

ÉTAT DE VAUD
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT
DGE-FORÊT

***NOUVELLE POLITIQUE FORESTIÈRE
VAUDOISE EN MATIÈRE D'ACCUEIL, DE
LOISIRS ET DE BIEN-ÊTRE EN FORÊT***

Yves Kazemi, Inspecteur des forêts, DGE-Forêt, Direction générale de l'environnement, Vaud

Laurianne Jeanneret, Conservatrice des forêts, Direction générale de l'environnement, Vaud

Une fréquentation et des activités de loisirs en perpétuelle évolution

Un espace naturel de loisirs apprécié de la population

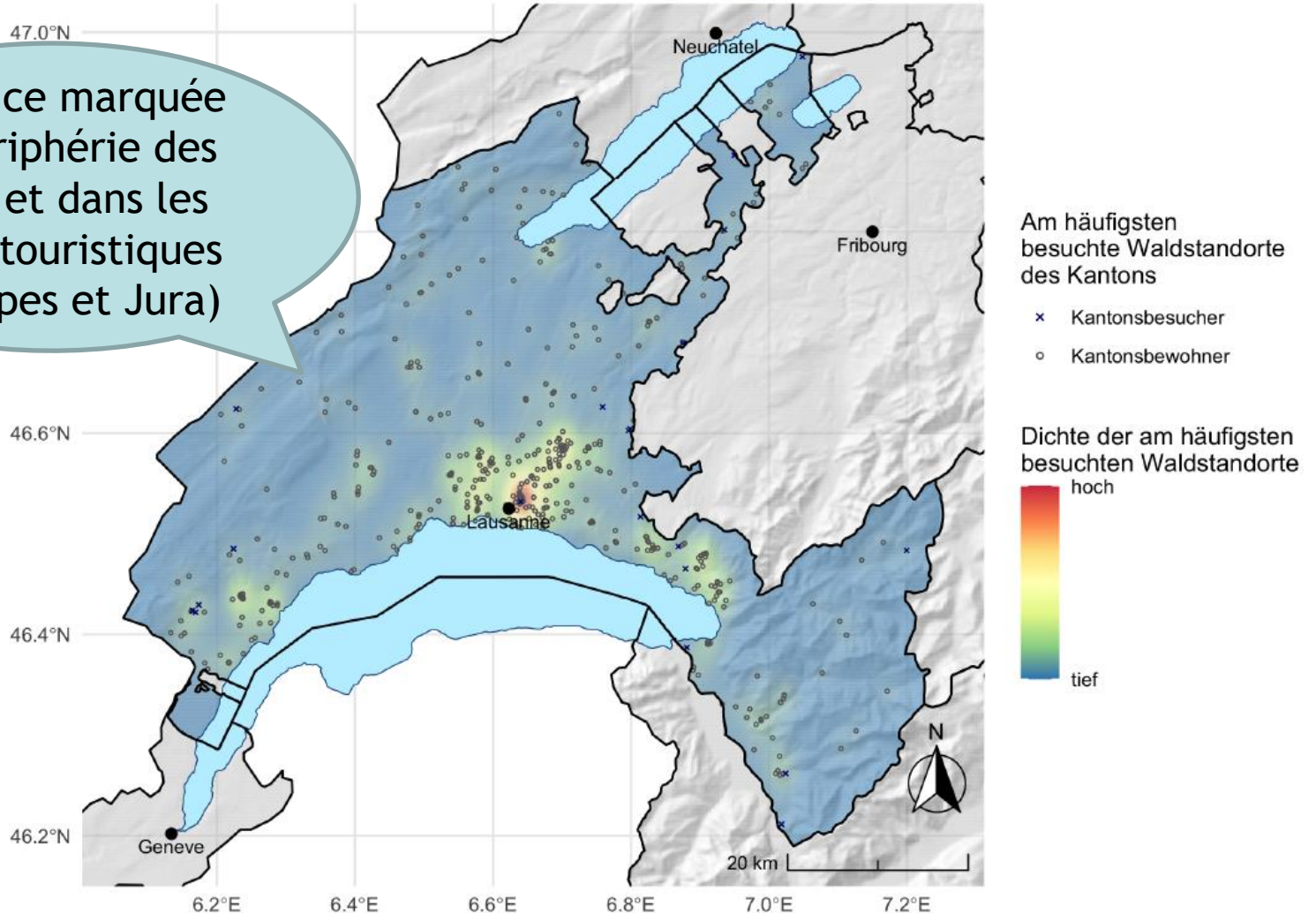


Augmentation constante de la fréquentation des forêts depuis les années 1960

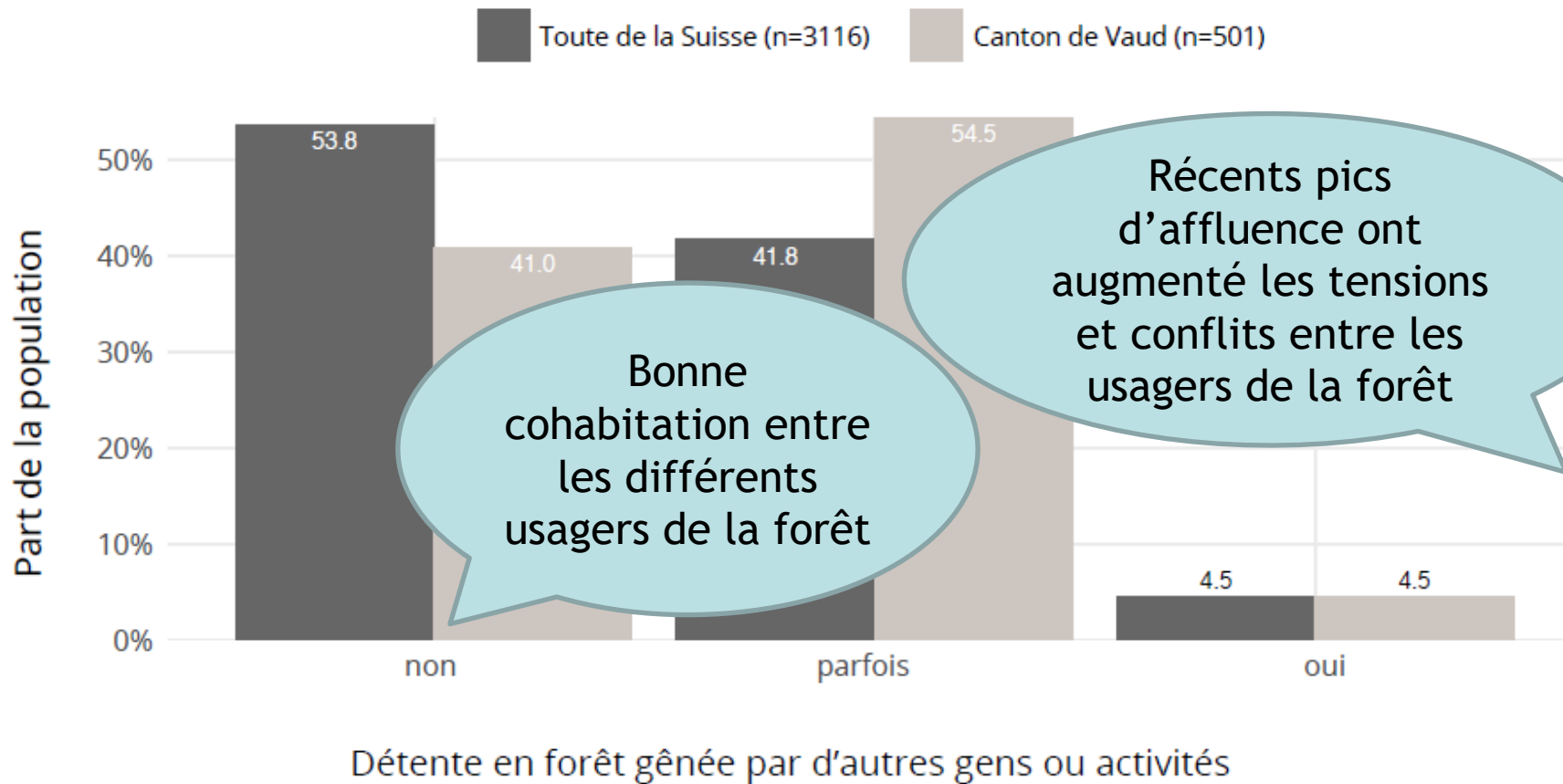
Grande augmentation intensité et diversité des pratiques récréatives en forêt

Répartition spatiale des forêts les plus souvent visitées par la population vaudoise

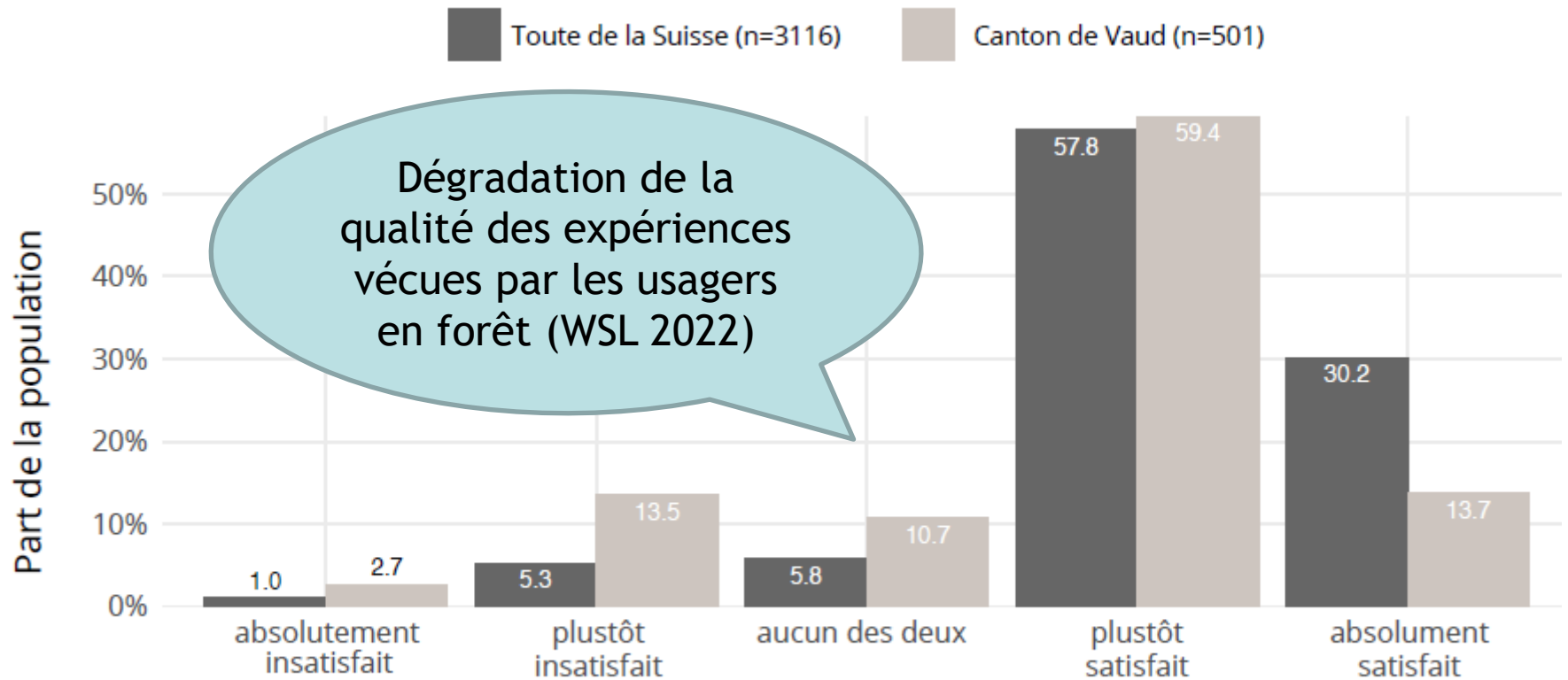
Présence marquée en périphérie des villes et dans les zones touristiques (Préalpes et Jura)



Dérangements de la détente en forêt par d'autres personnes ou activités



Satisfaction de la détente en forêt



Satisfaction à l'égard des loisirs en forêt

-> renforce la pression des activités de loisirs sur les autres fonctions forestières, en particulier la production de bois et la biodiversité.

Une vision directrice au niveau cantonal de l'accueil du public dans les forêts vaudoises

Politique forestière vaudoise 2040 :
développement qualitatif et mesuré des activités de sports et de loisirs en forêt.

→ garantir le « **vivre ensemble** » des usagers, la **préservation du milieu naturel** et la **multifonctionnalité** forestière.

Concepts régionaux sur le développement de l'accueil du public et les loisirs en forêt (objectifs) :

- a) Diagnostic de l'accueil en forêt (situation et évolution) ;
- b) Orientations stratégiques pour le développement de l'accueil en forêt ;
- c) Territoires favorables à la pratique des activités de loisirs en forêt, respectivement les milieux naturels sensibles et les zones à éviter ;
- d) Indicateurs et outils de monitoring permettant de suivre l'évolution de l'accueil en forêt.



Observatoire de l'accueil du public en forêt

- Accueil en forêt relativement peu documenté à ce jour
 - ↳ limite la planification et la gestion des loisirs en forêt
 - ↳ mise en évidence des conflits et des pressions difficile
 - ↳ ne favorise pas un engagement rationnel des ressources
- Monitoring stratégique de la fonction d'accueil (objectif) :
 - ↳ Répertorier les méthodes et outils de monitoring
 - ↳ Définir les critères et indicateurs de suivi
 - ↳ Anticiper les conflits entre usagers de la forêt
 - ↳ Identifier les pressions sur les autres fonctions de la forêt

Financement de la fonction d'accueil des forêts

- Pas de subvention VD pour les prestations d'accueil en forêt
- Financement essentiellement assuré par les communes
- Aide financières indirectes VD:
 - *subvention entretien de chemins forestiers*
 - *péréquation financière cantonale*
- Appui locaux financement/entretien des aménagements:
 - *acteurs régionaux, tourisme, etc.*
 - *associations cantonales (ex. Vaud Rando)*
- A l'instar de FR, subvention pour soutenir les prestations d'accueil fournies par les propriétaires publics et privés
- Message au parlement VD en préparation

Stratégie de communication et compétences de terrain renforcées

Politique forestière 2040 souhaite...

- Stratégie de communication pour promouvoir le « vivre ensemble en forêt » et le « respect du milieu naturel »
- Renforcer les compétences et ressources des agents de terrain, particulièrement gestion et médiation de conflits
- Améliore la coordination entre les acteurs publics intervenant régulièrement en forêt
- Créer des réseaux d'action publics et privés pour mettre en œuvre les stratégies régionales d'accueil du public en forêt

La gestion de l'accueil en forêt commence en dehors de la forêt

- Développement urbain:
 - *défrichement & fragmentation*
 - *transformation de l'utilisation sociale des forêts*
- Coordination avec planifications urbaines:
 - *éviter un développement urbain inadéquat*
 - *anticiper les évolutions sociales en lien avec l'accueil en forêt*
- Renforcer la qualité et la viabilité des villes en créant un réseau cohérent et continu d'espaces naturels de loisirs
- Influence positive de ces réseaux:
 - *adaptation des villes aux changements climatique*
 - *continuum d'espaces naturels de loisirs du centre-ville à la forêt*
 - *répartition plus équilibrée de la fréquentation des forêts périurbaines*



Merci de votre attention !